

Mme la Maire du 12^{ème}

M. le 1^{er} adjoint à la Maire de Paris

Mme la maire adjointe du 12^{ème} en charge de la mémoire et du monde combattant

M. le Président du Comité d'Entente

Mesdames et Messieurs les élu(e)s

Chers et chères ami(e)s

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que l'amejd12 vous accueille, si nombreux, pour l'inauguration de cette exposition sur les enfants juifs déportés de notre arrondissement.

- Nous la dédions à ces 415 enfants, dont seuls 4 sont revenus ; à tous ceux qui furent les victimes innocentes de cette barbarie que fut la Shoah, et tout particulièrement à l'un d'entre eux, le petit Aron MADAR, lâchement assassiné, à l'âge de 6 jours, pour la seule raison qu'il était né juif.

Est-il ici nécessaire de dire combien le long et minutieux travail sur les noms, les photos et l'histoire de ces enfants suppliciés et sans sépulture nous a particulièrement bouleversés ?

Faut-il aussi rappeler que le régime de Vichy du Maréchal Pétain est le seul, dans l'histoire de la République, à avoir supprimé le principe constitutionnel de laïcité inscrit dans la loi depuis 1905. S'il ne l'avait pas fait, il aurait été dans l'impossibilité d'envoyer des policiers français poursuivre des personnes en raison de leur origine, car l'État laïque, en reconnaissant toutes les religions, protège tous les citoyens quelle que soit leur croyance ?

- Cette exposition est le fruit d'un important travail collectif, c'est pourquoi nous remercions l'ensemble des personnes qui ont témoigné ou nous ont fourni des documents et informations d'une valeur inestimable et celles qui se sont impliquées dans la conception et la réalisation de l'exposition. Ont été retenus certains parcours d'enfants déportés entre 1942 et 1944, au nom de tous les autres...
- L'exposition présente 10 panneaux, je ferai un commentaire sur trois d'entre eux:
 - Celui du 58 rue Crozatier : ce panneau s'est imposé comme une évidence après mon effroi de découvrir l'ampleur des rafles de 45 enfants dans cet immeuble de 1942 à 1944, quand, grâce au travail de Serge Klarsfeld, nous avons pu exploiter la base de données du Mémorial. Plus rien ne subsiste du drame qui s'est déroulé dans cet immeuble aujourd'hui reconstruit.
 - Celui du 72 rue Claude Decaen : ce panneau est un hommage aux 42 enfants déportés de cet immeuble ; il présente notamment l'important témoignage de Mme Cloix sur la rafle du 23 décembre 1942. Aujourd'hui centenaire, elle demeure toujours au 72, je la

salue ce soir. Ce panneau doit beaucoup à Irène Zilberman, adhérente de notre Amej12, aujourd'hui disparue, qui a été à l'initiative de la plaque du 72, à qui nous rendons aussi, l'hommage qu'elle mérite.

- Celui de L'Orphelinat et l'Hôpital Rothschild: sur ce panneau figurent deux témoignages, celui d'Hédy Delcampe Plaut à travers le livre bouleversant « ne te retourne pas » de son mari Paul Delcampe; le témoignage, tout aussi bouleversant, de Berthe Frydman-Guénik, présente ce soir; un document rare y est présenté, une photo de 1980 de Berthe et de Claire Heyman qui l'a sortie des griffes des nazis, comme de nombreux autres enfants, avec l'aide, notamment des abbés Ménardais et Janau.
- Un mot sur l'esprit de notre exposition, en particulier sur les liens entre le passé et les problèmes d'aujourd'hui. Il s'agit bien sûr du travail de mémoire mais aussi d'un travail tourné vers l'avenir, une action contre l'oubli, la banalisation et la négation. C'est pourquoi nous avons voulu mettre en évidence les actes de résistance, individuels et collectifs qui ont permis de sauver de nombreux enfants et adolescents en s'opposant courageusement à l'occupant nazi et à la police de Vichy.

Comme l'écrivait notre ancien Président Jacques Wittenberg, partie prenante de notre exposition et malheureusement décédé il y a quelques semaines, je le cite : « Quand, en ces temps, il est question de débattre de l'identité nationale comme aux plus beaux jours de Vichy, quand souffle l'esprit de haine alimenté par la peur et l'exclusion, avivé par les intégrismes de tout bord, quand ici et ailleurs et jusqu'à nos portes, certains groupuscules, certains enseignements, certains partis politiques se révèlent porteurs d'une idéologie raciste, alors l'esprit de vigilance doit se manifester avec plus de force que jamais».

- L'exposition est à la disposition des établissements scolaires qui le souhaiteront ; elle pourra ainsi être utilisée avec les témoignages et les commémorations autour des plaques que nous avons posées. Ce qui est en jeu aujourd'hui c'est de dynamiser les témoignages dans les établissements scolaires : il s'agit de construire des supports adaptés aux enfants afin de poursuivre l'indispensable travail de mémoire. Nous proposons également un petit livret complémentaire à l'exposition, disponible ce soir. Au dos de celui-ci figure l'adresse de notre site, créé et administré par Roland Ley, et qui constitue un centre de ressources pour tous.
- Suite à cette exposition, nous visons aussi trois objectifs, en coopération avec la mairie du 12^{ème} et la mairie de Paris :
 - ✓ D'abord, la remise en place de la plaque devant le 15 rue Lamblardie sur l'emplacement de l'ancien orphelinat Rothschild, les travaux étant maintenant terminés
 - ✓ Ensuite, la pose d'une plaque au lycée Arago, anciennement école primaire supérieure puis collège en 1945

✓ Enfin, la pose d'une plaque devant le 58 rue Crozatier

• Nous tenons à remercier tout particulièrement:

La Mairie de Paris pour sa contribution majeure au financement de notre projet

La Mairie du 12^e pour son investissement, pour abriter notre exposition et son précieux concours logistique

Le Mémorial de la Shoah et Monsieur Serge Klarsfeld, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah pour les biographies et les photos des enfants

Mme Galith Touati de l'Association « l'Enfant et la Shoah » pour son aide et ses conseils précieux,

Mme Odette Szylit de l'Amejd du 11^e et Mme Marie-Paule Hervieu Présidente du Cercle d'Etude de la Déportation et de la Shoah pour leur relecture attentive du texte de nos panneaux

Madame Valérie Delebecque, graphiste,

sans lesquels cette exposition n'aurait pu voir le jour.

Ensemble, continuons d'œuvrer pour que la mémoire de la Shoah soit transmise à nos jeunes avec les témoignages et la vérité de l'histoire.

Il ne faut pas que ce qui est arrivé à ces 415 enfants et adolescents, déportés parce que nés juifs, arrive demain à Fanny, Mohamed ou Mamadou.

Au service de cette démarche de mémoire, je veux saluer la détermination exceptionnelle d'Esther Senot, adhérente de notre Amejd 12, rescapée d'Auschwitz, ici présente et qui continue de témoigner dans les collèges et les lycées. Son activité démultipliée constitue une contribution inestimable contre l'oubli.

Et les preuves sont ici devant le panneau sur les noms.

Pour poursuivre notre action pour la transmission de la mémoire et contre le négationnisme, nous avons besoin de votre soutien.

Je vous remercie pour votre attention et votre présence.